



Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

AVIS PUBLIC Rapport financier 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que suivant les dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le lundi 1^{er} juin 2026, au Centre communautaire André-Guy Trudeau, à 20 h, située au 5000, rue des Loisirs à Saint-Mathieu-de-Beloeil.

DONNÉ à, Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce 19^e jour de mai 2026.



Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

2 juin 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement n° 26.05 adopté le 12 janvier 2026 par le conseil municipal, je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, conformément à la loi et aux procédures de la Municipalité, par la mise en ligne de l'avis sur le site internet officiel de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://stmathieudebeloeil.ca>, le 19 mai 2026, entre 8 h et 17 h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 mai 2026.



Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière